

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2025/60

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4,

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,
VU l'avis favorable de la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin en date du 8 août 2025,

CONSIDÉRANT les travaux de voirie (reprises de caniveaux, bordures, couche de roulement, marquage) rue de Niederhausbergen, nécessitant des restrictions temporaires de circulation et de stationnement,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 26 août au 4 septembre 2025 comme suit :

RUE DE NIEDERHAUSBERGEN

- Route barrée à la circulation pendant toute la durée des travaux, sauf pour les véhicules de secours et riverains selon les conditions de chantier.
- Interdiction de stationner sur l'ensemble des emprises concernées.
- Une déviation sera mise en place selon le plan annexé.

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place et entretenue :

- par l'entreprise Trabet, 35 rue des Aviateurs – 67500 Haguenau pour les travaux de voirie,
 - et par l'entreprise TH Signalisation, 15-17 rue Saglio – 67100 Strasbourg pour les marquages,
- lesquelles prendront toutes les mesures nécessaires à la sécurité.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
- Madame le Lieutenant commandant la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim
- Compagnie des Transports Strasbourgeois
- Entreprise Trabet – 35 rue des Aviateurs – 67500 Haguenau
- Entreprise TH Signalisation – 15-17 rue Saglio – 67100 Strasbourg
- Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
- Affiché sur le site internet de la commune le 12 août 2025



Fait à Mundolsheim, le 11 août 2025
Pour le maire et par délégation
Cathie PETRI

Adjointe au Maire



